

| <b>1. Identification du produit et de la compagnie</b>  |  |
|---|--|
| Nom du produit :  | Water Lynx 398   |
| Catégorie :   | Polymère anionique   |
| Usage :   | Water Lynx 398 est utilisé comme agent flocculant dans le traitement des eaux et des eaux usées, autant pour les applications municipales qu'industrielles.  |
| Fournisseur :   | Clearflow Enviro Systems Group Inc.<br>214 Sioux Road<br>Sherwood Park, AB T8A 3X5<br>Téléphone 780-410-1403 / Fax 780-410-1406 / www.clearflowgroup.com   |
| En cas d'urgence :  | 780-410-1403   |
| Type de produit :   | Bloc de gel  |
| <b>2. Composition / Information sur les ingrédients</b>   |  |
| Selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations applicables, il n'y a pas d'ingrédients supplémentaires présents qui soient classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et qui, par conséquent, nécessitent une déclaration dans cette section. |  |
| <b>3. Identification des dangers</b>  |  |
| <b>Effets potentiels graves sur la santé</b>  |  |
| Inhalation :  | L'inhalation de vapeurs, particules ou poussières du produit peut irriter le système respiratoire. Peut irriter la bouche, le nez et la gorge.   |
| Ingestion :   | Peut causer une irritation de la muqueuse de l'estomac.  |
| Peau :  | Une irritation légère à modérée peut survenir. Un contact prolongé ou répété peut provoquer une dermatite et un assèchement de la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer une gêne et une rougeur locale.                                      |
| Yeux :  | Peut causer une irritation des yeux. Peut entraîner une irritation légère à modérée des yeux.  |
| <b>4. Premiers soins</b>  |  |
| Inhalation :  | Sortir la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin.   |
| Contact avec la peau :  | En cas de contact, rincer à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  |
| Contact avec les yeux :   | En cas de contact ou de suspicion de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.   |
| Ingestion :   | NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsions. Si des vomissements se produisent spontanément, maintenez la tête sous la hauteur des hanches pour éviter toute aspiration de liquide dans les poumons. |

|  |   |
|--|---|
| Notes au médecin :   | Traitement basé sur le bon jugement du médecin et les réactions individuelles du patient.   |
| <b>5. Mesures contre les incendies</b>   |   |
| Point d'éclair :   | Aucun   |
| Méthode du point d'éclair :  | Non disponible  |
| Température d'auto-inflammation :  | Non disponible  |
| Limite d'inflammabilité dans l'air (%) :   | Non disponible  |
| <b>Moyen d'extinction</b>  |   |
| Convenable :   | Utiliser un moyen d'extinction approprié à l'incendie environnant.  |
| Non convenable :   | Inconnu   |
| Produits de décomposition thermique dangereux :  | Oxydes de carbone et d'azote  |
| Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :                                 | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.  |
| Évaluation NFPA ( <i>National Fire Protection Association</i> ) pour ce produit :      | SANTÉ 1      INFLAMMABILITÉ 0      INSTABILITÉ 1  |
| Évaluation HMIS ( <i>Hazardous Materials Identification System</i> ) pour ce produit : | SANTÉ 1      INFLAMMABILITÉ 0      RÉACTIVITÉ 1   |
| <b>6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>                          |   |
| Précautions individuelles :  | Porter un équipement de protection approprié. Le produit humide et les solutions aqueuses du produit sont très glissants. Des traces de produit sur des surfaces lisses peuvent devenir extrêmement glissantes lorsqu'elles sont mouillées.   |
| Précautions environnementales :  | Empêcher la pénétration de solutions concentrées dans les égouts ou les cours d'eau, endiguer si nécessaire.  |
| Procédure de nettoyage :   | Balayer ou ramasser le matériau sec et le placer dans un récipient approprié. Absorber les solutions aqueuses avec un matériau inerte sec, tel que l'argile, et les placer dans un conteneur à déchets approprié. Une fois que la majeure partie du matériau a été nettoyée, nettoyez la zone à l'eau tiède et savonneuse.      |
| <b>7. Manutention et entreposage</b>   |   |
| Manutention :  | Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les récipients avec précaution. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Gardez les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages physiques. Utiliser un équipement de protection personnel approprié. |

|  |   |
|--|---|
| Entreposage :  | Conserver dans un endroit frais et sec. Stocker conformément aux bonnes pratiques industrielles. Protéger des rayons du soleil. Protéger contre les dommages physiques.   |
| <b>8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle</b> |   |
| <b>Protection personnelle</b>                                |   |
| Respiratoire :   | Un respirateur n'est pas nécessaire pour travailler avec Water Lynx 394.  |
| Mains :  | Utilisez des gants appropriés au travail ou à la tâche à exécuter. Recommandé : PVC, vinyle ou caoutchouc.  |
| Yeux :   | Les lunettes de sécurité doivent être utilisées lorsqu'il y a un risque d'exposition. Recommandé : lunettes de protection chimique; portez également un écran facial en cas de risque d'éclaboussure.   |
| Peau :   | Le contact avec la peau doit être évité en utilisant des vêtements, des gants et des chaussures de protection appropriés, sélectionnés pour les conditions d'utilisation et le potentiel d'exposition. Il faut tenir compte à la fois de la durabilité et de la résistance à la perméation. |
| Autres données de protection personnelle :                   | Assurez-vous que les stations de lavage des yeux et les douches de sécurité sont à proximité du lieu de travail.  |
| Contrôle technique :   | Ventilation locale par aspiration si nécessaire pour maintenir l'exposition dans les limites applicables.   |
| <b>9. Propriétés physiques et chimiques</b>                  |   |
| État physique:   | Solide  |
| Couleur :  | Blanc ou blanc cassé  |
| Odeur :  | Légèrement acide  |
| pH :   | ~7  |
| Gravité spécifique :   | ~1,1  |
| Point d'ébullition / condensation :                          | Non disponible  |
| Point de fusion / congélation :                              | Non disponible  |
| Pression de vapeur :   | Non disponible  |
| Densité de vapeur :  | Non disponible  |
| % Volatil par volume :                                       | Non disponible  |
| Taux d'évaporation :   | Non disponible  |
| Solubilité :   | Complètement soluble, mais se dissout très lentement.   |
| COV:   | Non disponible  |
| Viscosité :  | Dépend de la concentration  |
| Poids moléculaire :  | Non disponible  |
| <b>10. Stabilité et Réactivité</b>                           |   |

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Stabilité chimique :                  | Le produit est stable  |
| Polymérisation dangereuse :           | Ne se produira pas   |
| Conditions à éviter :                 | Températures élevées   |
| Matières à éviter :                   | Des bases fortes telles que l'hydroxyde de sodium peuvent provoquer la libération d'ammoniac.                          |
| Produits de décomposition dangereux : | À des températures élevées, des oxydes de carbone et des oxydes d'azote peuvent être libérés lors de la décomposition. |
| Information supplémentaire :          | Aucune information supplémentaire  |

### 11. Informations toxicologiques

#### Principales voies d'exposition

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Ingestion :                  | Peut causer une irritation de la muqueuse de l'estomac.   |
| Contact avec la peau :       | Une irritation légère à modérée peut survenir. Un contact prolongé ou répété peut provoquer une dermatite et un assèchement de la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer une gêne et une rougeur locale. |
| Inhalation :                 | L'inhalation de vapeurs, particules ou poussières du produit peut irriter le système respiratoire. Peut irriter la bouche, le nez et la gorge.  |
| Contact avec les yeux :      | Peut causer une irritation des yeux. Peut entraîner une irritation légère à modérée des yeux.   |
| Information supplémentaire : | Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une dermatite et un dessèchement de la peau, entraînant une irritation de la peau et une dermatite.   |

#### Toxicité aiguë

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| LD50 orale aiguë :      | Oral LD50 (Rat) > 5000 mg/kg |
| LD50 cutanée aiguë :    | Non disponible               |
| LC50 inhalation aiguë : | Non disponible               |

#### Potentiel cancérigène

2-propenamamide est suspecté comme étant cancérigène chez l'homme, mais est présent à <0,05% (additif standard en eau potable)

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Commentaire sur le potentiel cancérigène :                                       | Aucune information disponible |
| Toxicité pour la reproduction / tératogénicité / embryotoxicité / mutagénicité : | Non disponible                |

### 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité aquatique

| Ingrédients  | Espèce  | Test      | Valeurs prévues |
|--|---|-----------|-----------------|
| Basé sur des essais effectués avec le même produit en granules : | <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel) | LC50 96 h | > 155 mg/L      |

#### Autres informations

|   |  |                        |
|---|--|------------------------|
| Bioaccumulation :                                   | Le produit ne devrait pas être bioaccumulé.  |                        |
| Persistance / Dégradabilité :                       | Une dégradation totale due à une exposition environnementale est prévue. Le début et le taux de dégradation dépendent de l'exposition aux UV.  |                        |
| <b>13. Considérations relatives à l'élimination</b> |  |                        |
| Méthode d'élimination des déchets :                 | L'élimination de tous les déchets doit être effectuée conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.   |                        |
| Emballages contaminés :                             | Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés dans une installation de gestion des déchets agréée.  |                        |
| <b>14. Information sur le transport</b>             |  |                        |
| Informations réglementaires :                       | DOT (U.S.)   | TDG (Canada)           |
| Numéro UN :   | -  | -                      |
| Nom d'expédition :                                  | -  | -                      |
| Classe de danger :                                  | -  | -                      |
| Groupe d'emballage :                                | -  | -                      |
| Étiquette :   | -  | -                      |
| Information supplémentaire                          | Produit non réglementé   | Produit non réglementé |
| <b>15. Informations réglementaires</b>              |  |                        |
| État de l'inventaire TSCA aux États-Unis :          | Tous les composants de ce produit figurent sur la liste d'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) ou en sont exemptés.  |                        |
| État de l'inventaire canadien de la DSL :           | Tous les composants de ce produit figurent sur la Domestic Substances List (DSL), la liste des substances non nationales (NDSL) ou en sont exemptés  |                        |
| <b>16. Autres Informations</b>                      |  |                        |
| Information additionnelle :                         | Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés canadiens (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.  |                        |
| Préparé par :                                       | Clearflow Enviro Systems Group, Inc.   |                        |
| Date d'édition :                                    | 13/05/2013   |                        |
| Avertissement de responsabilité :                   | <p><b>AVIS AU LECTEUR:</b></p> <p>Clearflow décline toute garantie expresse ou implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne le produit ou les informations fournies ici, et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des dommages accessoires ou indirects.</p> <p>N'utilisez pas les informations sur les ingrédients et/ou les pourcentages d'ingrédients dans cette fiche signalétique en tant que spécification de produit. Pour des informations sur les spécifications du produit, voir une fiche technique et/ou un Certificat d'analyse. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de Clearflow Enviro Systems Group.</p> <p>Toutes les informations figurant dans le présent document sont basées sur les données obtenues du fabricant et/ou sources techniques reconnues. Bien que les</p> |                        |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>informations soient considérées comme exactes, Clearflow ne fait aucune déclaration quant à leur inexactitude ou à leur exactitude. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Clearflow et, par conséquent, les utilisateurs sont responsables de la vérification de ces données dans leurs propres conditions d'opération afin de déterminer si le produit correspond à leurs objectifs particuliers et assument tous les risques liés à leur utilisation, à leur manipulation et à leur élimination, de la publication ou de l'utilisation des informations contenues dans le présent document ou de la confiance qui leur est accordée. Ces informations ne concernent que le produit désigné dans les présentes, et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec un autre matériau ou dans tout autre procédé.</p> |
|--|--|

Ce document a été traduit à partir de la version originale anglaise. En cas de disparité, la fiche en anglais prévaut.